

# La présentation du Mouvement Catholique des Familles

Publié le 1 janvier 2000  
6 minutes

« **Que faire ?... Ce que nous ne cessons de recommander sans relâche** », disait Pie XII,  
« **c'est d'unir entre elles les familles en un front solide** ».

Pie XII - 20 sept 1949 - au congrès de l'Union internationale des associations pour la protection des droits de la famille.

## La charte du MCF

*« Nous sommes de cœur au milieu de vous, familles de France, ... Les destinées de votre patrie sont entre vos mains.... La valeur et la prospérité d'un peuple résident, non pas dans l'action aveugle d'une multitude confuse, mais dans l'organisation normale des familles saines et nombreuses. » Pie XII - 1945 - aux familles françaises.*

**Pour restaurer une société chrétienne** : Le Mouvement Catholique des Familles (MCF) a pour dessein de travailler à restaurer notre patrie sur les fondements de la loi naturelle reconnaissant la famille comme « cellule mère de la société humaine ». Dans ce but, le MCF se propose de réaliser l'union des familles en un front solide, selon les recommandations du pape Pie XII, union aujourd'hui d'autant plus nécessaire et urgente du fait du bouleversement de la société et de l'hostilité croissante de l'environnement législatif, économique et culturel au modèle familial issu du droit naturel et de la civilisation chrétienne. La finalité du MCF ressort de l'ordre politique et social.

**Le Mouvement œuvre selon les principes catholiques**. Son action s'inscrit dans le combat de la Tradition Catholique pour « Tout restaurer dans le Christ » et se veut une réponse au vibrant appel à une « Croisade des familles chrétiennes » lancé par Monseigneur Marcel Lefebvre. Le MCF se place, dans l'ordre doctrinal et spirituel, sous la direction de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X ou, localement, des prêtres en accord avec elle. En raison de sa finalité, le Mouvement ne développe pas de spiritualité propre, ni ne prescrit de règle de vie, lesquelles relèvent de la compétence des directeurs spirituels de chacun.

**Dans le domaine politique** : Les membres du MCF sont convaincus de l'enjeu politique que constitue aujourd'hui l'union des familles catholiques. Un engagement proprement politique ne peut sans doute être le combat du plus grand nombre, mais il importe que ceux qui sont en situation de le mener ne s'y dérobent pas et puissent bénéficier du soutien de tous. Le Mouvement conduit ses actions en vue de promouvoir la famille auprès des élus, des pouvoirs publics et de la population, de faire reconnaître son rôle, de rappeler ses devoirs et de défendre ses droits essentiels. Il entend ainsi contribuer à l'élaboration et à l'adoption d'une politique familiale conforme à la doctrine de l'Eglise et adaptée aux circonstances.

**Dans le domaine social** : La régénération du tissu social suppose le développement et la consolidation de cellules familiales saines et fortes. Attentifs aux difficultés des familles, les membres du MCF prodiguent une aide morale et matérielle selon leurs moyens. Fondée sur l'exercice des vertus chrétiennes, cette entraide, loin d'une assistance déresponsabilisante, recherche le concours des familles selon leurs capacités ; elle exclut toute ingérence dans ce qui relève de la responsabilité des parents. Les actions entreprises, notamment en matière d'éducation, doivent permettre aux familles de faire face à leurs obligations chrétiennes dans un environnement social souvent hostile.

**Structuré en vue d'actions concrètes** : Les familles adhérant au MCF sont invitées à se constituer

localement en « cercles », en accord avec le prieuré le plus proche, pour se soutenir, se former et mener les activités en rapport avec les finalités du Mouvement, selon des modes adaptés aux conditions particulières. Les structures locales, régionales et nationales sont mises sur pied selon les besoins, dans le respect des principes de subsidiarité et d'unité. La qualité de membre du MCF résulte de l'adhésion à la présente charte, aux statuts de l'association et à son règlement intérieur, lesquels définissent les conditions de sa direction et de son fonctionnement.

## La consécration du MCF au Cœur Immaculé de Marie

Le 31 août 2003 par Monsieur l'abbé de Cacqueray, supérieur du district de France de la FSSPX et Monsieur l'abbé Verdet, aumônier du MCF.

*Ô Cœur Immaculé de Marie, en ces heures redoutables pour le monde et pour la chrétienté, soyez notre espérance et notre*

*force. Affermissez-nous dans le combat pour Dieu et pour votre Fils. C'est l'heure, semble-t-il, de la grande bataille de Satan contre la race humaine et contre la Chrétienté.*

*Mère, nous savons qu'il veut tout détruire. Votre Fils nous a prévenu : « il est homicide depuis le commencement ». Mais nous savons aussi qu'Il veut tout sauver. Brulez donc nos cœurs auprès du vôtre et embrasez-les d'une ardeur incomparable. Mère très aimée, nous ne doutons pas de la victoire de votre Cœur Immaculé. Donnez nous de hâter l'heure de cette victoire par l'imitation humble et quotidienne de vos vertus. Bienheureuse Vierge Marie, faites battre notre cœur à l'unisson du vôtre. Il battra alors à l'unisson du Cœur divin et transpercé de votre Fils Jésus.*

*C'est à vos saints Cœurs indissolublement unis dans la douleur et dans la gloire que nous désirons consacrer aujourd'hui entièrement le Mouvement Catholique des Familles, nos cœurs, nos forces et nos vies, tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons. Suscitez des familles profondément chrétiennes, soucieuses du bien spirituel de leurs enfants, bien unis à leurs Pasteurs. Suscitez entre les familles du mouvement une ardente et profonde union, fruit de votre charité.*

*Faites que le Mouvement Catholique des Familles soit toujours un instrument docile de votre Providence dans la reconquête au Christ-Roi. « Cœur Sacré de Jésus, Cœur douloureux et immaculé de Marie, nous vous confions donc le Mouvement Catholique des Familles : régnez y toujours et faites que jamais ne s'y taise la foi, l'espérance et la charité, jusqu'à ce que brille pour nous tous le plein jour de l'éternelle béatitude. »*

*Ainsi soit-il*

**[Le MCF est placé sous le patronage de ND de Pontmain, pour souligner la nécessaire union des familles autour de leurs prêtres.]**

## Adhérez au MCF

### Contact :

➡ Mouvement Catholique des Familles

BP 50304 - 75823 Paris Cedex 17

☎ 01 75 50 84 86

### Notes de bas de page

1. « Que faire ? Ce que nous ne cessons de recommander sans relâche, est d'unir entre elles les familles en un front solide » Pie XII - 20 sept 1949 - au congrès de l'Union internationale des associations pour la protection des droits de la famille.[↔]
2. Principes développés notamment par le pape Saint Pie X dans la lettre encyclique « Il fermo proposito »[↔]

3. Le 23 septembre 1979 à la Porte de Versailles[↔]
4. « Si l'on veut travailler activement à la sauvegarde de la société humaine, il ne faut rien négliger pour sauver et soutenir la famille, et la rendre capable de se défendre elle-même. » *Pie XII - 1950 - aux cardinaux et évêques.*[↔]